



DECLARATION DE CONFORMITE

PPE – B0911 – SIDETRACK II - DAILY - Casques de vélos

Déclaration de conformité CE selon le règlement (UE) 2016/425

Le fabricant ou son mandataire établi dans le Communauté

BELL SPORTS INC
1 Rue Necker
42001 Saint Etienne

déclare, sous sa seule responsabilité, que le produit suivant

Marque: **BELL**

Nom **B0911 – SIDETRACK II - DAILY**

Type: Casque de vélos pour Cyclistes, utilisateurs de planches à roulettes et roller skates

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 et répond à la norme nationale, transposée par la norme harmonisée EN 1078 : 2012+A1 :2012

L'organisme notifié

KIWA

Wilmersdorf 50,7327 AC Apeldoorn

The Netherland

Body 0063

A réalisé l'examen de type CE et émis l'attestation correspondante

192310131/AA/01

Date d'expiration : 26.08.2029

St Etienne fait le 20.08.2024

Marie-Pierre MOINE
European Operations Mgr
Bell Sports Inc.